



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 2 mars 2023 (18h30)

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56
Membres suppléants	: 23
Présents	: 40
Votants	: 53
Convocation et affichage	: 24/02/2023
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame Laurence DUMAS

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Laurence DUMAS, Romain EVRARD, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Catherine MICHALON), Hugo BIOLLEY (pouvoir à Laurence DUMAS), Jean-Yves BONNET (pouvoir à René SABATIER), Virginie BONNET-FERRAND (pouvoir à Bruno FANGET), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à François CHAUVIN), Nadège COUZON (pouvoir à Claudie COSTE), Maxime DURAND (pouvoir à Simon PLENET), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Yves FRAYSSE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Yves RULLIÈRE.

**CC-2023-63 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - DELIBERATIONS
PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU BUREAU
COMMUNAUTAIRE - SÉANCES DES 15 DECEMBRE 2022 ET 02 FEVRIER 2023**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Par délibération CC-2022-449 du 15 décembre 2022, le conseil communautaire a confié par délégation un certain nombre de ses attributions au bureau communautaire.

Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des travaux du bureau exercés par délégation à chaque réunion de l'organe délibérant.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

**N° de
dossier**

Délibérations

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 437 TRANSPORTS - TARIFS DU RESEAU A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023
- 438 REGIE EAU POTABLE - REDEVANCES 2023
- 436 REGIE EAU POTABLE - TARIFS 2023 POUR LES PRESTATIONS CLIENTELES COMPLEMENTAIRES
- 439 ASSAINISSEMENT - FIXATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT ET DES ABONNEMENTS - ANNEE 2023
- 440 ASSAINISSEMENT - DEVERSEMENT POUR ETABLISSEMENTS REJETANT DES EAUX USEES NON DOMESTIQUES DANS LE RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- 441 ASSAINISSEMENT - AUTORISATION DE DEVERSEMENT POUR LES ENTREPRISES REJETANT DES EAUX USEES NON DOMESTIQUES DANS LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT
- 442 ASSAINISSEMENT COLLECTIF - FIXATION DES TARIFS ET MAJORATIONS HORS REDEVANCES, ABONNEMENTS ET PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)/ PARTICIPATION FINANCIERE SPECIALE (PFS)
- 443 ASSAINISSEMENT - FIXATION DE LA PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)
- 444 DECHETS DES PROFESSIONNELS EN DECHETERIE - TARIFS 2023
- 445 REDEVANCE SPECIALE - TARIFS 2023

RESSOURCES HUMAINES

- 446 RESSOURCES HUMAINES - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT D'UN STAGIAIRE

Questions diverses

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 02 FEVRIER 2023

N° de dossier

Délibérations

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 9 VIA FLUVIA - CONVENTION DE MANDAT ENTRE ANNONAY RHONE AGGLO ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE POUR LA REALISATION DE LA VIA FLUVIA ENTRE VERNOSC-LES-ANNONAY ET PEYRAUD

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 10 MOBILITE-MODIFICATION DU REGLEMENT RELATIF A L ATTRIBUTION DE L AIDE FINANCIERE POUR L ACQUISITION D UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE
- 11 REGIE EAU - GRILLE TARIFAIRE - PRESTATIONS TECHNIQUES ET TRAVAUX REGIE EAU

RESSOURCES HUMAINES

- 12 RESSOURCES HUMAINES - AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau 15 décembre 2022 et 02 février 2023.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention d'objectifs ainsi que toute pièce afférente à ce dossier et le CHARGE d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 09/03/23
Publié le : 10/03/23
Transmis en sous-préfecture le : 09/03/23
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230302-39365-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET